



Commission
européenne



TROUVER UN EMPLOI EN EUROPE

GUIDE À L'INTENTION DES
DEMANDEURS D'EMPLOI



Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

© Photos: Union européenne

***Europe Direct est un service destiné
à vous aider à trouver des réponses aux questions
que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(* Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2013

ISBN 978-92-79-26904-2
doi:10.2767/82380

© Union européenne, 2013
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI TOTALEMENT SANS CHLORE (TCF)

REGARDER VERS L'AVENIR

Vivre et travailler dans un autre pays est aujourd'hui un choix qui tend à se généraliser parmi les Européens de tous âges. En effet, de plus en plus, les gens reconnaissent les avantages qu'apporte l'acquisition d'une expérience professionnelle dans un autre pays européen.

Pourtant, seulement 3 % des Européens vivent et travaillent dans un État membre différent de leur pays d'origine. Or, en travaillant à l'étranger, même pour de courtes périodes, vous pouvez accroître considérablement votre niveau de compétence et, par là même, vos chances de trouver un meilleur emploi dans votre propre pays.



«Le travail à l'étranger élargit vos horizons et vous donne le goût d'une vie indépendante. Il vous aide également à renforcer votre confiance en vous-même et à développer votre réseau de connaissances. Si vous décidez de partir, soyez ouvert à votre culture d'accueil, et soyez prêt à apprendre de nouvelles choses.»

Demander d'emploi originaire de Lituanie, vivant et travaillant au Danemark

Le principe de libre circulation des travailleurs* dans l'Union européenne (UE) est considéré comme l'un des droits les plus importants des citoyens de l'UE. Ce principe, en effet, vous permet d'aller dans n'importe quel pays de l'UE, ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. S'offre ainsi une infinité de possibilités aux demandeurs d'emploi motivés et mobiles. En outre, si vous avez besoin de conseils et d'informations pour votre démarche, de nombreux experts peuvent vous orienter.

Que gagnerez-vous à vivre et travailler à l'étranger?

- **Une occasion de développer de nouvelles compétences professionnelles et personnelles.** Qu'il s'agisse d'apprendre une nouvelle langue, d'accroître son expérience professionnelle et/ou d'améliorer son aptitude à communiquer, vivre et travailler à l'étranger offre la solution idéale pour ceux qui souhaitent apporter à leur curriculum vitæ (CV) une «valeur ajoutée».
- **Une meilleure compréhension des autres pays et cultures.** L'Europe est un continent merveilleusement divers, où il y a beaucoup à découvrir. En vous immergeant dans le quotidien d'un autre pays, vous apprendrez une nouvelle culture et un nouveau mode de vie. En même temps, les autres peuvent en savoir davantage sur votre pays.
- **Une précieuse expérience, à la rencontre de nouvelles personnes et de nouveaux défis.** Si vous n'êtes pas sûr que travailler à l'étranger soit ce qui vous convient, n'hésitez pas à chercher un

emploi saisonnier ou temporaire. Ainsi, sans devoir vous engager pour un contrat de longue durée, vous pouvez tout de même acquérir une expérience précieuse qui vous ouvrira des portes en matière professionnelle.

Apprendre de nouvelles compétences et acquérir une expérience professionnelle internationale ne peut être que bénéfique. Ce guide convivial vous donnera de bons conseils et des informations utiles pour vous aider si vous avez décidé d'explorer l'Europe!

SAISIR L'OCCASION

Vous avez une compétence professionnelle particulière? Si vos compétences et votre expérience portent sur des secteurs dans lesquels les employeurs ne parviennent pas à trouver preneur pour les postes vacants, tels que l'environnement, les soins de santé ou les technologies de l'information et de la communication (TIC), votre profil pourrait être très recherché dans de nombreux pays européens.

* Avez-vous besoin d'un permis de travail? Certains citoyens européens peuvent voir leur accès au marché de l'emploi restreint pendant une période déterminée, en fonction de la date d'adhésion de leur pays à l'UE. EURES peut vous indiquer où il est possible de se rendre librement et quels pays exigent un permis.



➔ ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE AVANT DE S'INSTALLER À L'ÉTRANGER

Si vous envisagez de vous installer à l'étranger, vous devez y réfléchir sérieusement. Passons en revue quelques-uns des points à prendre en considération avant de franchir le pas.

- ➔ **Pouvez-vous trouver un emploi?** Si vous recherchez un emploi à l'étranger, le mieux est peut-être de commencer par consulter les possibilités d'emploi et par postuler pendant que vous résidez encore dans votre pays. Recherchez méthodiquement quels sont les pays qui ont besoin de travailleurs correspondant à votre formation et à votre expérience ou dans le domaine professionnel qui vous intéresse. Renseignez-vous sur le marché de l'emploi dans ces pays. Veillez à ce que votre CV soit clair et concis, soulignant ce que vous avez déjà appris ou fait, et à ce qu'il soit pertinent pour le poste que vous convoitez.
- ➔ **La carrière professionnelle, un choix parmi d'autres.** La mobilité peut aussi concerner l'enseignement, la formation professionnelle et les stages, pour ne citer qu'eux. L'UE propose des programmes d'aide dans ces domaines. Parmi ceux-ci, Leonardo da Vinci (formation et enseignement professionnels), Erasmus (échanges universitaires et stages à l'étranger) et la stratégie «Repenser l'éducation», qui se concentre sur le développement de compétences pour le marché du travail. Rendez-vous sur <http://ec.europa.eu/education> pour en savoir plus.
- ➔ **Parlez-vous la langue?** Votre employeur s'attendra probablement à ce que vous ayez au

moins des notions de la langue locale. Une connaissance de base de l'anglais, quel que soit le pays où vous vous rendez, constituerait également un atout. Pensez à prendre un cours de langue avant votre départ: même si ce n'est pas obligatoire pour tous les postes à pourvoir, cela améliorera vos chances.

- ➔ **Vos qualifications professionnelles seront-elles reconnues?** Si vous êtes qualifié pour travailler dans votre pays d'origine, vous pouvez travailler ailleurs en Europe. En vertu du principe de libre circulation des travailleurs, vous pouvez exercer votre profession dans tous les États membres de l'UE ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Toutefois, lisez attentivement chaque spécification de poste, car il arrive que l'employeur exige des diplômes ou d'autres qualifications particulières.
- ➔ **Qu'en est-il des diplômes?** À l'heure actuelle, il n'existe pas de reconnaissance universelle des diplômes à travers l'Europe; autrement dit, des employeurs d'un pays pourront hésiter à embaucher un travailleur d'un autre pays s'ils ne reconnaissent pas son niveau de qualification. Vous trouverez des informations utiles dans la rubrique «Travail et retraite» du portail «L'Europe est à vous» (<http://europa.eu/youreurope/citizens>). Vous pouvez également vous rendre sur le site internet du cadre européen des certifications (EQF) de la Commission européenne (<http://ec.europa.eu/eqf>).

«Contacter EURES est la meilleure chose que j'ai faite pour ma carrière. L'an dernier, j'ai envoyé une lettre à mon conseiller EURES local, lui expliquant que je souhaitais effectuer un stage dans une entreprise vinicole en Italie. Trois mois plus tard, EURES Italie avait trouvé un emploi qui comprenait les frais de logement et les dépenses quotidiennes. Leur soutien s'est poursuivi tout au long de mon stage. Lorsque je suis arrivée dans le pays d'accueil, EURES m'a aidée à remplir tous les documents nécessaires.»

Dalma, demandeuse d'emploi originaire de Hongrie



- ➔ **Votre famille part-elle avec vous?** En tant que citoyen européen, vous et les membres de votre famille jouissez des mêmes droits que les travailleurs nationaux. Les membres de votre famille peuvent étudier ou travailler dans votre pays de destination, n'hésitez donc pas à étudier les possibilités en ce sens avant de partir.

Votre décision est prise: vous partez! Vous avez donc besoin d'informations complémentaires. Pour bénéficier d'une aide et de conseils tout au long de votre démarche, vous pouvez faire appel aux ressources suivantes:

EURES, le réseau européen de l'emploi, couvre tous les États membres ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Il dispose d'un réseau de partenaires, y compris des services publics de l'emploi, et est en train de s'élargir pour inclure d'autres partenaires dans votre pays d'origine. Des informations sur ceux-ci sont disponibles sur le portail d'EURES: <http://eures.europa.eu>.

Le réseau EURES offre une vaste gamme de services sur mesure adaptés à vos besoins:

➔ **Le portail EURES sur la mobilité de l'emploi.** Ce portail fournit des informations sur les offres d'emploi dans 32 pays, vous permet de créer un profil, d'enregistrer votre CV et de consulter des renseignements sur les conditions de vie et de travail dans toute l'Europe. Ce portail est également présent sur les principaux sites de médias sociaux et possède sa propre application pour téléphones intelligents. Vous avez besoin d'aide, par exemple pour créer un compte, organiser un CV ou rechercher des offres d'emploi? Le service d'assistance d'EURES est à votre disposition pour répondre à vos questions par messagerie instantanée, courrier électronique, téléphone ou Skype.

Rendez-vous sur <http://eures.europa.eu> pour en savoir plus.

➔ **Un réseau de conseillers EURES:** EURES s'appuie sur plus de 900 conseillers qui travaillent, dans 32 pays, avec les services publics nationaux de l'emploi (SPE) pour fournir aux demandeurs d'emploi des informations sur la mobilité. Ils peuvent être contactés par téléphone, par courrier électronique ou lors d'entretiens directs pendant les journées européennes de l'emploi (voir la page suivante pour en savoir plus).

➔ **EURES dans les régions transfrontalières.** Travailler et vivre dans deux pays est la forme de mobilité de l'emploi la plus répandue. EURES est également actif dans des régions transfrontalières à travers toute l'Europe. Les travailleurs transfrontaliers trouveront des informations sur le portail EURES sur la mobilité de l'emploi, auprès de leur conseiller EURES local ou en page 11 de cette brochure.

Vous pouvez également faire appel aux services suivants:

➔ **Agences de recrutement privées.** Que ce soit dans le pays d'origine ou dans le pays de destination, les agences pour l'emploi privées fournissent un vaste éventail d'informations et un service d'offres d'emploi et de placement efficace. Leurs conseillers vous guident au cours des différentes étapes du processus de recrutement.

«Le conseiller EURES m'a informé sur la possibilité de suivre une formation de jardinage en serre au Danemark, associée à des cours de langue danoise, pour aller travailler dans une ferme danoise. J'y ai vu une occasion intéressante et un moyen d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences pour mon avenir professionnel. C'est une occasion d'élargir vos horizons, de devenir plus indépendant, de renforcer votre confiance en vous et de développer votre réseau professionnel!»

Sarunas, demandeur d'emploi originaire de Lituanie

➔ **Moteurs de recherche d'emploi en ligne.** Certains moteurs de recherche d'emploi vous permettent aujourd'hui de créer un CV, de rédiger un profil de demandeur d'emploi, de recevoir des avis d'offres d'emploi intéressantes et de consulter les avis de postes vacants.

➔ **Médias sociaux.** Environ la moitié des internautes de l'UE sont présents sur les médias sociaux. Si vous utilisez régulièrement des plates-formes telles que Facebook, Twitter ou LinkedIn, vous pouvez y promouvoir vos compétences professionnelles ainsi que vos centres d'intérêt, créant une sorte de CV virtuel. Soyez toutefois prudent dans vos actions et vos propos en ligne, et faites attention à vos réglages afin de vous assurer que les photos et commentaires personnels demeurent privés!





Les services d'EURES sont complets et disponibles pour tous les demandeurs d'emploi européens — avant, pendant et après votre recherche d'emploi.

Ces services portent sur tous les aspects de la vie et du travail à l'étranger, y compris l'orientation professionnelle, la révision et la traduction de CV, l'analyse d'offres, la mise à disposition de ressources de visioconférence en vue d'entretiens, les informations sur le marché européen du travail, des conseils juridiques et de sécurité sociale, l'organisation de salons pour l'emploi et des conseils en matière de possibilités de formation, d'apprentissage des langues et de possibilités de financement, pour ne citer que ceux-là!

De manière générale, les services comprennent:

Le portail EURES sur la mobilité de l'emploi, qui héberge plus de 1 million d'offres d'emploi dans toute l'Europe, presque autant de CV, et des milliers d'employeurs inscrits. Vous y trouverez des outils permettant:

- de créer un profil avec la possibilité de marquer des secteurs ou pays intéressants, et de recevoir des avis par courrier électronique pour des offres d'emploi pertinentes;
- de rédiger et mettre à jour un CV dans une ou plusieurs versions linguistiques et de le publier en ligne pour qu'il soit visible pour les 30 000 employeurs enregistrés sur le portail;

- de rechercher des informations sur les conditions de vie et de travail dans le pays choisi;
- de savoir si des événements axés sur le recrutement — journées européennes de l'emploi et autres — sont organisés dans votre région;
- d'entrer en contact avec d'autres demandeurs d'emploi et d'échanger des suggestions et conseils sur la recherche d'emploi ainsi que sur la vie et le travail à l'étranger.

Les conseillers EURES, ainsi que d'autres professionnels du recrutement — notamment au sein du réseau EURES —, peuvent être contactés pour obtenir des renseignements et des conseils, à toutes les étapes de votre recherche d'emploi ou de votre processus de déménagement. Leur expertise en matière d'aspects pratiques, juridiques et administratifs de la mobilité professionnelle en Europe leur permet de:

- recommander des possibilités intéressantes par rapport à votre profil, voire de tenter de trouver un employeur dans un autre pays européen qui convienne à votre profil;
- vous aider à postuler un emploi et de transmettre votre CV à des employeurs potentiels;
- vous donner des informations sur les conditions de vie et de travail dans le pays de destination;
- vous aider à vous installer dans votre nouveau pays en vous procurant des informations sur le

logement, la sécurité sociale et les impôts, ou encore les établissements d'enseignement ou les soins de santé pour votre famille, le cas échéant.

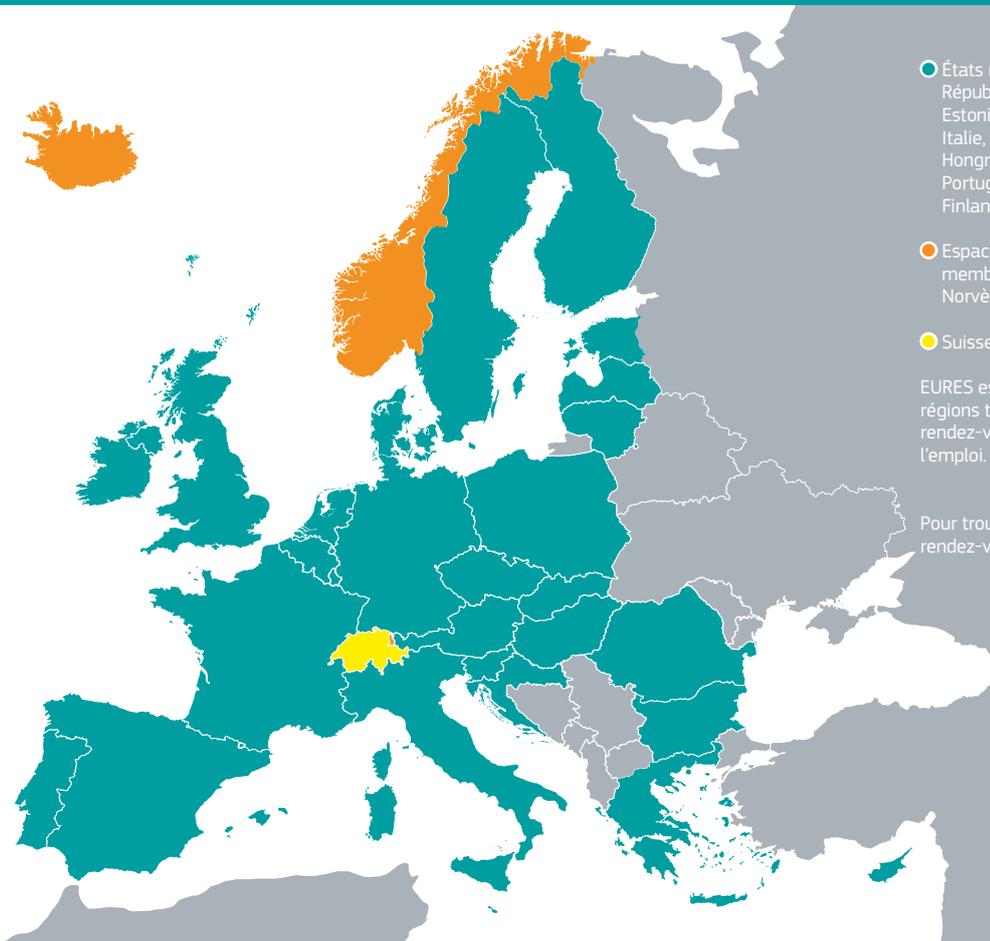
Attention: les services disponibles peuvent varier d'un pays ou d'une organisation partenaire d'EURES à l'autre.

Vous trouverez plus d'informations, ainsi que les coordonnées de votre conseiller EURES local et d'autres professionnels du recrutement, sur le portail EURES sur la mobilité de l'emploi.

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'EMPLOI ET AUTRES ÉVÉNEMENTS

Chaque année, des centaines d'événements EURES sont organisés à travers l'Europe, tous gratuits et d'accès aisé. Les plus connus sont les journées européennes de l'emploi, qui constituent un environnement idéal pour rencontrer des employeurs — sur place ou en ligne —, assister à des séances de questions-réponses ou profiter de séances individuelles d'encadrement par des experts de la mobilité professionnelle ou dans d'autres domaines. EURES organise par ailleurs des conférences, des séminaires et des journées d'information générale sur la mobilité, mettant ses conseillers à votre disposition pour vous fournir des informations précises sur la recherche d'emploi en Europe. Pour en savoir plus sur les événements organisés dans votre secteur, consultez le calendrier des manifestations proposé sur le portail EURES sur la mobilité de l'emploi.

➔ OÙ TROUVER EURES EN EUROPE?



● États membres de l'UE: Belgique, Bulgarie, République tchèque, Danemark, Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, France, Croatie, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Finlande, Suède et Royaume-Uni

● Espace économique européen (EEE) = États membres de l'UE + Islande, Liechtenstein et Norvège

● Suisse

EURES est présent dans différentes régions et régions transfrontalières. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le portail EURES sur la mobilité de l'emploi.

Pour trouver le conseiller EURES le plus proche, rendez-vous sur <http://eures.europa.eu>.

PRINCIPALES RUBRIQUES

En tant que demandeur d'emploi, c'est sur cette page que vous trouverez des informations concernant le travail à l'étranger, la préparation à un entretien et l'installation dans un nouveau pays. Elle présente aussi les possibilités d'enseignement et de formation proposées par la Commission européenne partout en Europe.

- **1. Que pouvez-vous attendre d'EURES?** Vous trouverez dans cette rubrique tous les services proposés par les membres et partenaires d'EURES.
- **2. Recherche d'un emploi.** Cette rubrique explique comment rechercher un emploi dans 32 pays d'Europe, créer et gérer vos profils de recherche d'emploi en ligne, et vous inscrire aux notifications par courrier électronique concernant des postes à pourvoir.
- **3. Créer votre CV en ligne.** Cette rubrique vous permet de créer et de gérer votre CV dans plusieurs langues, gratuitement et au format Europass si vous le souhaitez.
- **4. Contacter un conseiller EURES.** Cette rubrique vous aide à trouver les coordonnées d'un conseiller EURES proche de chez vous en vue d'obtenir des conseils personnalisés sur les possibilités d'emploi et les conditions de vie et de travail en Europe.
- **5. Vivre et travailler.** Cette rubrique contient des informations pratiques, juridiques et

administratives sur la mobilité. Elle vous permet d'examiner les tendances actuelles du marché européen de l'emploi par pays, région et secteur d'activité.

- **6. Compétences et carrières.** Cette rubrique vous permet d'élargir vos possibilités de carrière en acquérant de nouvelles compétences qui vous mettront sur la bonne voie. Vous trouverez des possibilités d'apprentissage et de formation partout en Europe.
- **7. Calendrier des manifestations.** Il répertorie les prochaines manifestations intéressantes organisées dans votre région. À ne pas manquer: les salons de l'emploi et les sessions d'information sur la mobilité organisés avec des conseillers EURES.
- **8. Nouvelles.** Cette rubrique présente les derniers articles et les dernières vidéos sur les emplois et la mobilité en Europe. Vous y découvrirez l'histoire de travailleurs ayant réussi dans cette voie, ainsi que toutes sortes de conseils pratiques dans tous les domaines, de la recherche d'emploi aux prestations de sécurité sociale.
- **9. Lettre d'information «EURES et vous».** Celle-ci est envoyée chaque mois et offre des informations sur la mobilité professionnelle, les prochains événements organisés par EURES, et plus encore. Vous pouvez consulter la lettre d'information en ligne, ou la recevoir par courrier électronique.

- **10. Offres d'emploi pour les travailleurs diplômés.** Celles-ci sont destinées aux demandeurs d'emploi des secteurs universitaire et polytechnique. Quelques secteurs sont très demandés dans certains pays européens, ce qui donne aux demandeurs d'emploi hautement qualifiés de meilleures chances de trouver un emploi à l'étranger.
- **11. Aide et assistance.** Cette rubrique apportera des réponses à la plupart de vos questions. Le service d'assistance d'EURES est également à votre disposition pour répondre à vos questions par téléphone, courrier électronique, messagerie instantanée (réseaux sociaux) et Skype.
- **12. Liens.** Ils permettent d'accéder directement à d'autres sites internet traitant de la mobilité de l'emploi en Europe — notamment aux services publics pour l'emploi nationaux — ainsi qu'à toute une série de publications qui vous guideront dans votre recherche.
- **13. Applications mobiles.** Vous pouvez télécharger une application gratuite qui vous permettra d'accéder facilement au portail EURES sur la mobilité de l'emploi. Cherchez des offres d'emploi dans toute l'Europe, localisez le conseiller EURES le plus proche de chez vous pour obtenir un soutien personnalisé ou consultez le calendrier des prochaines manifestations organisées par EURES.



ÉVOLUTION FUTURE ET AUTRES SERVICES

Les **jours européens de l'emploi en ligne** permettent aux demandeurs d'emploi et aux employeurs de se rencontrer «virtuellement» et gratuitement, ce qui leur fera économiser le temps et les frais inhérents au déplacement vers un événement organisé dans un lieu quelconque. Les participants peuvent consulter la présentation d'employeurs potentiels, présenter des candidatures aux postes vacants et rencontrer directement les recruteurs et les conseillers EURES. Rendez-vous sur <http://europeanjobdays.eu> pour en savoir plus sur les prochaines journées européennes de l'emploi en ligne.

Match and Map est un outil qui met automatiquement en correspondance les informations fournies sur votre CV en ligne avec les postes vacants disponibles. Le résultat de la recherche est une carte de l'Europe montrant exactement où trouver les possibilités d'emploi qui vous intéressent.

Les **passports des compétences sectorielles**, élaborés par les partenaires sociaux européens, permettront aux travailleurs ayant de l'expérience dans un secteur précis de mettre en valeur leurs compétences d'une manière qui sera comprise dans toute l'Europe, quels que soient la langue ou le pays concernés. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration sera le premier lancé, suivi par d'autres.



➔ LE PROCESSUS DE CANDIDATURE À UN EMPLOI

POSTULER UN EMPLOI

Vous avez trouvé quelque chose d'intéressant? Alors posez une candidature convaincante, qui sache vous faire sortir du lot! Les conseillers EURES peuvent vous aider dans cette démarche, ou vous pouvez faire appel au portail EURES sur la mobilité de l'emploi pour obtenir des conseils importants.

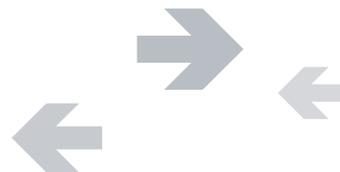
En général, une candidature comprend votre CV et une lettre d'accompagnement, à moins que l'employeur — cela arrive parfois — ne vous invite à compléter un formulaire de candidature standard. N'oubliez pas, c'est la première impression que vous faites sur l'employeur... Alors, n'hésitez pas à passer du temps à parfaire votre lettre et votre CV.

- ➔ **La lettre de motivation.** Elle doit répondre à trois questions: pourquoi vous intéressez-vous à cet emploi? Qu'est-ce qui, dans votre formation et votre expérience, vous rend particulièrement apte à occuper ce poste? Que pouvez-vous apporter à l'entreprise? Soyez clair, simple et concis.
- ➔ **Se préparer à un entretien.** Celui-ci peut avoir lieu en direct ou par téléphone — dans tous les cas, une préparation minutieuse est absolument cruciale. À tout hasard, apportez les documents pouvant être nécessaires (CV et/ou carte d'identité, par exemple).

- ➔ **Connaître l'entreprise.** N'oubliez surtout pas de vous informer sur l'entreprise pour laquelle vous allez passer un entretien. Démontrez que vous connaissez son activité et les profils qu'elle recherche. Préparez quelques questions pertinentes sur l'organisation, ne serait-ce que pour montrer que vous avez pris la peine de vous informer.
- ➔ **Connaître l'emploi.** La spécification de poste est le meilleur indicateur dont vous disposez pour savoir ce qui sera demandé lors de l'entretien. L'accent est-il mis, par exemple, sur le travail d'équipe, l'esprit d'initiative ou la flexibilité? Montrez que vous satisfaites à ces exigences à l'aide d'exemples concrets tirés de votre expérience passée.
- ➔ **S'attendre à l'inattendu.** Vous aurez peut-être à répondre à des questions délicates ou inattendues. Pas de panique! Montrez que vous savez garder votre sang-froid sous la pression en prenant le temps de réfléchir aux questions et en répondant calmement. Peu importe si vous ne connaissez pas la réponse: ce qui intéresse l'employeur, c'est de voir comment vous formulez votre réponse et comment vous feriez pour trouver de nouvelles informations.

LE CV

- ➔ Commencez par mentionner vos expériences et formations les plus récentes.
- ➔ Utilisez des phrases courtes et une formulation positive.
- ➔ Mettez en avant les responsabilités présentant un intérêt pour l'emploi souhaité et employez des verbes «actifs».
- ➔ Veillez à ce que votre CV soit factuel, actualisé et exact.
- ➔ Faites tenir votre CV sur deux pages au maximum.
- ➔ Faites relire votre CV, de préférence par une personne de la langue dans laquelle vous postulez.



Quitter votre pays et s'installer dans un autre est un pas qui peut paraître difficile à franchir. Il faut suivre de nouvelles procédures administratives, rencontrer des gens et, peut-être, apprendre une nouvelle langue. Avant votre départ, n'hésitez pas à contacter votre conseiller EURES local pour obtenir des informations et des recommandations.

Voici quelques suggestions d'EURES pour faciliter vos démarches:

DÉMÉNAGEMENT

- Assurez-vous de régler tous les derniers détails et annulez tous vos contrats avec des prestataires de services.
- Si nécessaire, informez l'autorité locale compétente de votre départ.
- Changez votre adresse postale et laissez votre adresse de réexpédition pour tout courrier pouvant arriver après votre départ.
- N'oubliez pas d'emporter avec vous les documents importants: passeport ou carte d'identité et visa valides, si nécessaire, pour vous et les membres de votre famille.

ARRIVÉE

- **Logement.** Il est préférable de rechercher les possibilités de logement avant d'arriver dans votre nouveau pays; vous aurez ainsi une idée des secteurs qui conviennent à votre budget et à vos attentes.
- **Sécurité sociale.** Tous les citoyens des États membres de l'UE, ainsi que d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège et de Suisse, bénéficient des mêmes prestations de sécurité sociale liées à un contrat de travail que celles accordées aux ressortissants nationaux. Il en va de même pour les travailleurs détachés employés dans un État membre de l'UE mais temporairement envoyés dans un autre État membre (voir la rubrique sur les politiques et les activités sur <http://ec.europa.eu/social>). Sont concernés les congés de maladie et de maternité, les prestations de chômage et les allocations familiales, les accidents du travail et les retraites professionnelles, l'invalidité et les pensions de retraite. Avant de quitter votre pays, contactez votre organisme de sécurité sociale pour obtenir toutes les informations nécessaires et les formulaires européens requis. Pensez également à consulter le système d'information mutuelle sur la protection sociale dans les États membres de l'UE (Missoc) à l'adresse mentionnée dans le présent paragraphe.
- **La carte européenne d'assurance maladie (CEAM — EHIC).** Elle est disponible gratuitement pour tous les citoyens de l'UE/EEE et de Suisse. Elle

garantit que vous bénéficierez d'un même accès aux soins d'urgence du secteur public (médecins, pharmacies et hôpitaux, par exemple) que les ressortissants du pays. Cependant, vous devrez faire le nécessaire pour vous inscrire auprès de l'assurance maladie nationale dès votre arrivée dans le pays.

- **Retraite.** Si vous touchez une pension d'État dans un ou plusieurs États membres de l'UE et vous installez dans un autre État membre de l'UE/EEE ou en Suisse, vous pouvez continuer de recevoir l'intégralité de votre pension d'État dans votre nouveau pays de résidence. Pour en savoir plus sur la protection de vos droits à la sécurité sociale, rendez-vous sur <http://ec.europa.eu/social-security-coordination>.
- **Impôts.** Les pays européens ont conclu des conventions fiscales bilatérales pour éviter à leurs citoyens de payer une deuxième fois pour la même activité ou le même revenu dans un autre pays de l'UE. Contactez les autorités compétentes dans votre pays d'origine pour obtenir des conseils personnalisés.

EURES peut vous fournir d'autres informations sur toutes ces questions. Consultez les pages «Vivre et travailler» du portail EURES sur la mobilité de l'emploi, ou contactez votre conseiller EURES local.





« Avant de partir à l'étranger, préparez un projet d'entreprise solide comportant une description du produit ou du service que vous proposez ainsi que de votre public cible, de vos concurrents et de votre stratégie commerciale. N'oubliez pas le plan financier — non seulement pour votre entreprise, mais également pour vous-même. Si vous partez à l'étranger avec l'objectif de prendre votre retraite dans votre pays d'origine, vous devez tenir compte de la valeur qu'auront les droits à la pension accumulés dans un autre État membre une fois de retour. »

Conseiller EURES, Pays-Bas

« J'ai été invité à une réunion de recrutement avec EURES au service public de placement à Göteborg, en Suède. J'ai passé un entretien avec le Seven Seas Group, qui recherchait des membres d'équipage pour plusieurs navires de croisière. Après une réunion d'information, très utile, suivie d'un entretien, je me suis vu offrir un emploi quelques mois plus tard sur une ligne effectuant des croisières dans les Antilles — mon premier choix ! »

Stefan, demandeur d'emploi originaire de Suède

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent plus de 99 % des entreprises européennes et constituent la clé de voûte de l'économie du continent. Un nombre croissant de citoyens européens envisagent d'installer leur activité dans un autre pays.

Si vous débordez d'idées pour démarrer une entreprise dans un autre pays d'Europe, voici quelques recommandations :

➔ **Créer un projet d'entreprise (*business plan*).**

Vous devez savoir exactement en quoi votre entreprise consistera et quels seront le coût et le temps d'installation nécessaire, ainsi que les démarches administratives à effectuer. N'attendez pas d'arriver dans le nouveau pays pour établir votre projet... L'opération sera bien plus facile depuis votre pays d'origine. Contactez votre chambre de commerce locale, car beaucoup de chambres de commerce proposent des formations sur la création d'un projet d'entreprise.

➔ **Se familiariser avec le nouveau pays.** Prévoyez quelques séjours dans votre pays de destination avant l'installation définitive. Apprenez à connaître le système bancaire, les pratiques juridiques et administratives ainsi que les gens et la culture. Avez-vous besoin d'apprendre une langue? Dans ce cas, inscrivez-vous à un cours dans votre pays d'origine pour déjà bien maîtriser la langue avant l'installation dans le pays de destination.

➔ **Demander des conseils à un autre entrepreneur.** Contactez quelqu'un ayant déjà installé sa propre entreprise dans votre pays de destination. Nul ne pourra vous donner de meilleurs conseils qu'une personne déjà passée par ce que vous allez vivre. Votre conseiller EURES local pourra vous mettre en relation avec une personne ou une organisation susceptible de vous aider. Vous pouvez également vous rendre sur <http://ec.europa.eu/entreprise/initiatives/sme-week> pour en savoir plus sur les réussites d'entrepreneurs dans chaque pays.

➔ **L'Enterprise Europe Network** (Réseau Entreprise Europe) aide les petites entreprises à tirer parti du marché européen ouvert. En tant qu'entrepreneur, et pas seulement dans l'UE, vous trouverez un vaste éventail d'informations auprès de n'importe laquelle des 600 organisations membres. Rendez-vous sur <http://portal.entreprise-europe-network.ec.europa.eu/>.

➔ **L'instrument européen de microfinance-ment Progress.** Cette initiative de l'UE facilite l'obtention d'un crédit de 25 000 euros par des personnes souhaitant démarrer ou développer leur petite entreprise. Vous pouvez télécharger une brochure pour plus d'informations (<http://ec.europa.eu/social>).



Un marché de l'emploi transfrontalier est une zone où les travailleurs résidant dans un pays peuvent faire la navette quotidienne ou hebdomadaire pour travailler dans un pays voisin. Cette pratique est répandue partout en Europe: plus de 600 000 personnes travaillent dans un autre pays européen que celui où elles vivent.

ÊTRE TRAVAILLEUR TRANSFRONTALIER COMPORTE DES AVANTAGES:

- Le marché de l'emploi dans le pays voisin est parfois plus solide que le vôtre.
- Votre famille n'a pas besoin de vous suivre: les conjoints peuvent donc conserver leur emploi et les enfants poursuivre leurs études dans leur pays d'origine.
- En général, l'assurance maladie et la sécurité sociale de votre pays d'origine peuvent être conservées, ce qui facilite le processus.

Certes, faire la navette régulièrement ne va pas sans quelques difficultés, posées par exemple par des pratiques administratives et juridiques nationales différentes. Il existe cependant de multiples services pour aider les travailleurs transfrontaliers à gérer ces questions.

DANS LES RÉGIONS TRANSFRONTALIÈRES, EURES PEUT:

- mettre en adéquation demandeurs d'emploi et offres d'emploi dans deux pays limitrophes;
- fournir des informations sur les conditions de vie et de travail dans deux pays européens différents et vous aider dans les aspects juridiques, administratifs et pratiques;
- surveiller les marchés de l'emploi dans les deux pays et, ainsi, fournir aux demandeurs d'emploi des informations actualisées sur les postes vacants.

EURES gère plus de 20 partenariats transfrontaliers dans plus de 13 pays. Pour répondre aux besoins d'information et de coordination entre les divers pays, les partenariats transfrontaliers d'EURES réunissent les services publics pour l'emploi et la formation professionnelle, les syndicats, les autorités locales et les autres institutions compétentes en matière d'emploi et de formation.

Pour en savoir plus, consultez la rubrique «À propos d'EURES» sur <http://eures.europa.eu>.

«Nous aidons des centaines de travailleurs transfrontaliers chaque jour, en répondant à des questions comme: Où dois-je payer mes impôts? Où puis-je demander des allocations familiales? Puis-je faire appel au service de santé? Cela facilite la transition des travailleurs mobiles qui partent travailler dans un autre pays.»

Conseiller EURES, partenariat transfrontalier entre l'Irlande et l'Irlande du Nord

«Je connaissais un peu les conditions de vie en Hongrie, puisque j'y avais étudié, mais EURES m'a aidé pour les détails plus "techniques" de la vie partagée entre deux pays, par exemple les différences entre les systèmes fiscaux et de sécurité sociale. Lorsqu'on déménage dans un nouveau pays, on ne sait pas à quoi s'attendre. Chaque pays a ses spécificités, et les conseils d'EURES sont donc très précieux.»

Marcel, demandeur d'emploi originaire d'Allemagne, vivant en Hongrie et travaillant en Autriche



UN SERVICE PROFESSIONNEL, PERSONNEL ET COMPLET

Plus de 900 conseillers EURES sont présents dans 32 pays, tous spécialistes en matière de mobilité de l'emploi en Europe. Ils sont prêts à vous apporter une aide personnalisée en fonction de vos compétences, de vos qualifications et de l'emploi souhaité; bref, ils vous accompagnent d'un bout à l'autre de vos démarches et de votre recherche. Pour connaître les coordonnées de votre conseiller EURES local, consultez le portail EURES sur la mobilité de l'emploi.

«Une journée européenne de l'emploi représente, pour les nombreux demandeurs d'emploi, une bonne première approche qui leur permet d'entrer en relation avec les entreprises qui proposent des emplois et de leur présenter leur CV directement. La présence sur place de diverses agences d'intérim est également utile, de même que la disponibilité des conseillers EURES qui peuvent proposer leur aide pour les candidatures d'emplois mobiles.»

Conseiller EURES, Luxembourg

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'EMPLOI

Ces événements ont lieu à travers toute l'Europe, plusieurs fois par an, de la Norvège à Chypre et du Portugal à la Roumanie. Pour les demandeurs d'emploi, il s'agit d'une occasion idéale pour rencontrer des conseillers EURES ainsi que des employeurs potentiels, sur place ou en ligne. Les participants peuvent discuter de leurs plans et poser des questions à différents professionnels de la mobilité de l'emploi en Europe, grâce aux séminaires, tables rondes, ateliers et rencontres individuelles, en personne ou en ligne.

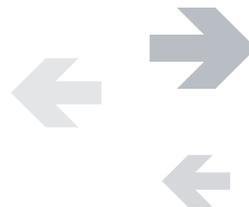
«J'ai assisté à un salon de l'emploi à Bâle et y ai rencontré un conseiller EURES du Luxembourg. Il m'a donné des conseils pratiques et utiles, y compris des informations sur le marché de l'emploi, les conditions de vie et de travail au Luxembourg, et la marche à suivre pour postuler auprès d'entreprises... ainsi que sur les démarches précédant un déménagement à l'étranger.»

Demander d'emploi originaire de Suisse, vivant et travaillant au Luxembourg

Ces événements ont quelque chose à offrir à tous les Européens qui souhaitent s'installer dans un nouveau pays. Consultez le calendrier des manifestations sur le portail EURES pour en savoir plus sur les prochains événements organisés dans votre région.

INITIATIVES SPÉCIALES D'EURES

Il existe un certain nombre de systèmes de mobilité professionnelle ciblés pour soutenir les personnes âgées de 18 à 30 ans qui cherchent un nouvel emploi, ou souhaitent en changer, et pour les aider à trouver du travail dans d'autres pays européens, quelles que soient leurs qualifications, leurs compétences et leur expérience, en leur proposant différentes possibilités de financement. Ce service est aussi très avantageux pour les employeurs, car il ouvre les portes de leur activité à une main-d'œuvre qu'ils n'auraient pas pu trouver à l'échelle locale, régionale ou nationale et les aide également à trouver des candidats présentant le juste profil pour des postes difficiles à pourvoir (voir <http://ec.europa.eu>).



Commission européenne

Trouver un emploi en Europe — Guide à l'intention des demandeurs d'emploi

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne

2013 — 12 p. — 14,8 × 21 cm

ISBN 978-92-79-26904-2

doi:10.2767/82380

La présente publication est disponible en version imprimée dans toutes les langues officielles de l'Union européenne, ainsi qu'en islandais et en norvégien.

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- un seul exemplaire:
sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- exemplaires multiples/posters/cartes:
auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm),
des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm), en
contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm) ou le
numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits
(sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Abonnements:

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne
(http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm).

LES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'INCLUSION VOUS INTÉRESSENT?

- Dans ce cas, vous pouvez les télécharger ou souscrire un abonnement gratuit à cette adresse: <http://ec.europa.eu/social/publications>
- Pour recevoir gratuitement la lettre d'information électronique de la Commission européenne sur l'Europe sociale: <http://ec.europa.eu/social/e-newsletter>
- Vous pouvez également vous inscrire à la lettre d'information d'EURES sur: <http://eures.europa.eu>

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS UNE LISTE DES SITES INTERNET IMPORTANTES DE L'UE, AINSI QUE DES PROGRAMMES MENTIONNÉS DANS LA PRÉSENTE BROCHURE:

- Portail EURES sur la mobilité de l'emploi: <http://eures.europa.eu>
- Enterprise Europe Network: <http://portal.enterprise-europe-network.ec.europa.eu>
- Entrepreneurs de l'UE: <http://ec.europa.eu/enterprise/initiatives/sme-week>
- Journées européennes de l'emploi: <http://europeanjobdays.eu>
- Questions sur l'UE: <http://europa.eu/europedirect>
- Instrument européen de microfinancement Progress
Téléchargez la brochure à l'adresse suivante:
<http://ec.europa.eu/social>
- Cadre européen des certifications (EQF): <http://ec.europa.eu/eqf>

- Programmes de soutien dans le domaine de l'enseignement: <http://ec.europa.eu/education>
- Système d'information mutuelle sur la protection sociale: <http://ec.europa.eu/misoc>
- Travailleurs détachés: <http://ec.europa.eu/social>
- Sécurité sociale: <http://ec.europa.eu/social-security-coordination>
- «L'Europe est à vous» — Assistance et conseils pour les citoyens de l'UE et leur famille: <http://europa.eu/youreurope/citizens>
- Votre premier emploi avec EURES: <http://ec.europa.eu/social>

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX:

-  euresjobs
-  socialeurope
-  EURESjob
-  EURES European Employment Services
-  EURES Europe



Office des publications

ISBN 978-92-79-26904-2



9 789279 269042 >